



N° 134 - 26 octobre 2020 - 17 h

État de situation

La mise à jour quotidienne des données et de l'état de situation régional est réalisée du lundi au vendredi sur le site Web du CIUSSS.

[> Voir l'état de situation sur le site Web](#)

santesaglac.gouv.qc.ca



Groupe Facebook officiel

Table des matières

COVID-19	1
Nouveau Prochains dépistages ciblés	1
Restrictions des visites aux services des archives médicales	3
Modification du zonage du centre dédié COVID-19 à l'Hôpital de Chicoutimi	3
Nouveauté Ligne populationnelle	3
Aide-mémoire à l'intention des employés	4
Espace employés	4
Changement d'heure Retour à l'heure normale	4
Infrastructures Info-travaux Interruption réseau DCI	4
Arrêt planifié du système de laboratoire régional (SIL)	4
Approvisionnement	5
Approvisionnement en ÉPI pour les milieux de vie (RI, RPA, RTF)	5

COVID-19

Nouveau | Prochains dépistages ciblés

Plusieurs milieux sont actuellement en phase de pré-éclosion ou en éclosion. Afin d'obtenir le portrait de la situation épidémiologique de certains secteurs, des dépistages ciblés sont organisés.

IMPORTANT : Ne pas oublier sa carte de la RAMQ.

Rappelons que :

- Pour les personnes qui se sont présentées à la clinique de dépistage massif (personnes asymptomatiques), ils peuvent se présenter au travail.
- Pour les personnes identifiées comme cas contacts, il faut continuer de suivre les consignes qui sont données par la Santé publique.

Date	Installation	Secteurs ou clientèle ciblés	Endroit, horaire et fréquence
Mardi 27 octobre	CHSLD Jacques- Cartier	Employés, gestionnaires et médecins <i>*Cette mesure s'inscrit dans la tournée de dépistage systématique pour le personnel en contact avec la clientèle des CHSLD.</i>	Le dépistage se fera à la Salle d'artisanat 00-002b, de 7 h à 15 h 45.
Cette mesure s'applique aux personnes des secteurs identifiés dans le tableau ayant travaillé depuis le 8 octobre. Les personnes des secteurs qui ne sont pas identifiés peuvent se prévaloir au besoin d'un dépistage dans les cliniques de dépistage habituelles.			
Mardi 27 octobre	Hôpital de Chicoutimi	Tout le personnel de : <ul style="list-style-type: none"> • D2 (dépistage aux 7 jours) • Urgence 	Le dépistage se fera au Pavillon des Augustines, au rez-de-chaussée, local 127* de 8 h à 16 h.
Mercredi 28 octobre	Hôpital de Chicoutimi	Tout le personnel en hygiène et salubrité	*Il ne s'agit pas de la clinique de dépistage (CDD). Un local a été mis à la disposition du dépistage massif des employés.
AJUSTEMENT 27 et 28 octobre	Hôpital de Chicoutimi	Les agents de sécurité qui n'étaient pas présents lors de la dernière journée de dépistage peuvent se reprendre ce mardi, le 27 octobre et mercredi, le 28 octobre. Resserrement de la mesure pour les publics suivants : Les médecins, résidents, étudiants en médecine et stagiaires. Mesure ajustée : Le dépistage ciblé s'applique <u>seulement</u> aux publics nommés ci-dessus qui ont circulé au D2, A3, B3 et l'urgence depuis le 8 octobre.	Pour s'y rendre : <u>Sans sortir de l'hôpital :</u> <ul style="list-style-type: none"> • prendre le corridor A1 jusqu'au bout; • tourner à gauche (passer le long de la chapelle) et aller jusqu'à l'escalier en colimaçon qui sera à gauche; • descendre d'un étage et le local 127 sera face à vous. <u>De l'extérieur :</u> <ul style="list-style-type: none"> • se rendre au Pavillon des Augustines; • prendre la porte 4; • prendre les escaliers et monter d'un étage.

Vous avez des symptômes? N'attendez pas.

Le guichet unique pour les employés du CIUSSS est une ligne téléphonique pour poser vos questions en lien avec vos préoccupations et enjeux personnels face à la COVID-19 et favoriser l'accès à des services de santé et des services sociaux pour des besoins de santé ponctuels urgents ou semi-urgents. Disponible 7 jours/7, de 8 h à 16 h : **1 833 814-7459**. Nous vous remercions à l'avance pour votre collaboration dans cette situation exceptionnelle.

Restrictions des visites aux services des archives médicales

Considérant le contexte actuel de la pandémie, afin de respecter la consigne de limiter les contacts en personne, les services d'archives médicales de la région ont déployé des moyens alternatifs afin de répondre rapidement aux usagers, notamment par la réception des demandes d'accès par courriel.

Dans ce contexte, nous sollicitons votre collaboration afin d'informer les usagers qu'ils doivent nous contacter par téléphone (en signalant l'hôpital concerné) afin qu'on leur explique la procédure de demande d'accès à distance.

De plus, les médecins et les professionnels ayant besoin de documents cliniques de l'extérieur doivent remplir le [formulaire de consentement AH-216](#), le faire signer par l'utilisateur et le retourner à l'attention de « Correspondance - Archives médicales » de leur installation. Il est très important de bien adresser l'enveloppe à la « Correspondance » afin d'éviter que les demandes soient numérisées sans avoir été traitées.

Nous vous remercions de votre attention et n'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute question à ce sujet ou pour être accompagné dans la complétion du formulaire de consentement AH-216.

Modification du zonage du centre dédié COVID-19 à l'Hôpital de Chicoutimi

Considérant l'évolution de la situation épidémiologique dans notre région, nous tenons à vous informer de la modification du zonage au centre régional dédié COVID-19 à l'Hôpital de Chicoutimi.

La section E4, située complètement au bout de l'unité D4 (chirurgie-orthopédie), est modifiée en une nouvelle zone tiède réservée pour les cas suspects COVID-19 pour toute la clientèle adulte en courte durée. Cette nouvelle zone remplace la zone tiède actuelle située à l'entrée de l'unité D2, qui sera fermée.

Actuellement, aucune modification n'est apportée à la zone chaude de l'unité D2, ni aux zones tièdes et chaudes pour la clientèle des soins intermédiaires et intensifs situées aux unités A3 et B3.

La situation est en constante évolution et les équipes travaillent activement afin de s'y adapter rapidement. Toutes les précautions nécessaires sont mises en place afin d'assurer la sécurité de tous. Aucun compromis ne sera fait quant à la sécurité et la protection des usagers et du personnel.

Nouveauté | Ligne populationnelle

La Direction régionale de santé publique met en place une ligne téléphonique pour la population afin de :

- fournir le résultat d'un test de dépistage ayant été fait il y a plus de 5 jours
- répondre aux interrogations des gens diagnostiqués positifs ou suivis dans le cadre d'une enquête épidémiologique

Les employés, gestionnaires et médecins qui téléphonent à la Ligne populationnelle devront spécifier qu'ils travaillent au CIUSSS.

> 1 833 704-0533 de 8 h à 20 h

> Pour plus d'information : <https://santesaglac.gouv.qc.ca/coronavirus-covid-19/>

Aide-mémoire à l'intention des employés

L'aide-mémoire à l'intention des employés a été mis à jour. Rappelons que cet outil a été développé dans l'optique de rassembler en un même lieu une grande quantité d'informations utiles dans le contexte actuel de la pandémie. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires ou de vos suggestions, en écrivant à l'adresse suivante: communications.ciusss02@ssss.gouv.qc.ca.

> [Consulter l'aide-mémoire](#)

Espace employés

Changement d'heure | Retour à l'heure normale

Dans la nuit du 31 octobre au 1^{er} novembre, il faudra reculer les montres et les horloges d'une heure. Plus précisément, cette opération s'effectuera le dimanche 1^{er} novembre à 2 heures du matin. Il sera en réalité 1 heure du matin.

Il est à noter que les personnes salariées qui travaillent sur le quart de nuit devront travailler une heure de plus qu'à l'habitude et elles seront rémunérées pour cette heure en temps supplémentaire.

De plus, nous profitons de l'occasion pour vous rappeler de changer les piles de vos détecteurs de fumée.

Infrastructures | Info-travaux | Interruption réseau DCI

Arrêt planifié du système de laboratoire régional (SIL)

La Direction des ressources informationnelles tient à vous aviser d'une intervention planifiée sur les équipements serveur de l'environnement du laboratoire, utilisés dans toutes les installations du CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Nous demandons donc aux chefs de services concernés d'afficher la note de service en hyperlien plus bas et de s'assurer que les employés présents lors des travaux sont avisés de l'interruption et du plan de continuité, en utilisant les formulaires de laboratoire en version papier.

Date de l'intervention : cette intervention entraînera une coupure de service pour une période de trois heures, soit entre minuit et 3 h, le mardi 3 novembre 2020.

Activités réalisées : déplacement du serveur auxiliaire (les horaires d'impression se terminent à 23 h 45 et redémarrent à 3 h :

- arrêt du serveur auxiliaire;
- branchement dans le nouveau cabinet et nouvel équipement réseau en plus de la fibre;
- vérification des configurations;
- redémarrage du serveur auxiliaire.

Impact : Coupure des connexions aux applications SOFTLAB, SOFTPATH et SOFTMIC.

[> Consulter la note de service](#)

Approvisionnement

Approvisionnement en ÉPI pour les milieux de vie (RI, RPA, RTF)

Afin d'assurer un accès rapide aux équipements de protection individuelle pour les milieux de vie, le CIUSSS a décidé de fournir à l'ensemble des RPA du territoire ainsi que les RI, un inventaire de base en ÉPI. Ce matériel leur permettra d'intervenir rapidement en toute sécurité auprès de leurs usagers.

De plus, afin de faciliter le [processus de commande pour ce matériel](#), les milieux de vie tels que les RPA, RI, RTF et îlots doivent s'assurer d'avoir une quantité minimum d'ÉPI pour répondre à leurs besoins. Effectivement, ils ont maintenant la responsabilité d'acheminer directement leurs demandes via le [formulaire ci-joint](#) à cette adresse : 02.ciuss.appro.epi@ssss.gouv.qc.ca. Ils peuvent également recevoir du support en composant le 418 290-9834 selon l'horaire suivant : du lundi au jeudi de 8h à 16h et le vendredi de 8 h à 12 h. Il faut prévoir un délai de 2 à 5 jours ouvrables pour le traitement de la demande.

Le processus de commande ainsi que le formulaire de commande sont disponibles dans l'intranet / Coronavirus (COVID-19) / Documentation connexe ainsi que sur notre site internet dans la section Pour les partenaires.

L'infolettre est publiée par le Service des communications et des affaires gouvernementales.

Vous avez des sujets à proposer?

Écrivez-nous à communications.ciuss02@ssss.gouv.qc.ca.

© CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean

PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS (PAE)

Tu vis de l'anxiété ou une situation personnelle ou professionnelle difficile?

Tu sens que tu as besoin d'aide et tu veux en parler?

Appelle le Programme d'aide aux employés (PAE). C'est un service gratuit et confidentiel.

418 690-2186